



*Municipalité de Racine
348, rue de l'Église
Racine (QC) J0E 1Y0*

ORDRE DU JOUR (tenue dans la salle du conseil)
SESSION ORDINAIRE DU 7 JUIN 2010 à 19 h
Assemblée publique de consultation pour le règlement 164-05-2010

- 1 *OUVERTURE DE LA SESSION ET PRÉSENCES ;*
- 2 *LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ;*
- 3 *PÉRIODE DE REPRÉSENTATIONS - dépôt de documents (10 minutes maximum par représentation) ;*
 - o *Propriétaire du 262, Route 222, concernant un permis de bâtiment accessoire*
- 4 *ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX*
 - 8.1 *Procès-verbal de la session extraordinaire du 26 avril 2010 ;*
 - 8.2 *Procès-verbal de la session ordinaire du 3 mai 2010 ;*
 - 8.3 *Procès-verbal de la session extraordinaire du 13 mai 2010 ;*
- 5 *PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS (20 minutes maximum)*
- 6 *ADMINISTRATION*
 - 6.1 *Adoption de la liste des comptes à payer au 31 mai 2010 ;*
 - 6.2 *Dépôt du procès-verbal de la réunion du CCU du 17 mai 2010 pour acceptation ;*
- 7 *CORRESPONDANCE*
 - 7.1 *Rapport de correspondance du 27 avril au 31 mai 2010 ;*
- 8 *RÈGLEMENTS*
 - 8.1 *Adoption du règlement numéro 163-05-2010 modifiant le règlement sur les permis et certificats numéro 127-12-2006 concernant la tarification des permis et la conformité des installations septiques;*
 - 8.2 *Adoption du règlement numéro 164-05-2010 modifiant le règlement 133-05-2007 portant sur les ententes relatives à des travaux municipaux, avec ou sans modification ;*
 - 8.3 *Adoption du premier projet de règlement numéro 165-06-2010 modifiant le règlement de zonage numéro 123-12-2006 concernant l'usage marina, le nombre de quai privé et l'abattage d'arbres ;*
- 9 *RÉSOLUTIONS*
 - 9.1 *Résolution autorisant la dépense dans le cadre du programme d'aide à l'établissement pour le 122, rue de la Voie-Ferrée ;*
 - 9.2 *Résolution d'acceptation de la demande d'aide financière à l'établissement pour le 126 rue Fontaine ;*
 - 9.3 *Résolution de réponse à la demande d'aide financière à l'établissement pour une propriété située au 130, chemin Nord ;*
 - 9.4 *Résolution pour les vacances estivales et la fermeture du bureau;*
 - 9.5 *Résolution autorisant la pose d'une enseigne pour une levée de fonds pour la rénovation de l'église ;*
 - 9.6 *Résolution concernant le programme Trio-étudiant ;*
 - 9.7 *Résolution appuyant la demande de subvention de la FADOQ de Racine pour l'achat de tables et de chaises pour la salle le bouleau gris au centre communautaire ;*
 - 9.8 *Résolution reconnaît le titre de propriété des tables et chaises relativement à la demande de subvention de la FADOQ de Racine ;*
 - 9.9 *Résolution pour l'adhésion de la municipalité à « Les Fleurons du Québec » - versement annuel 333 \$ ou triennal 870 \$;*
 - 9.10 *Résolution pour autoriser le comité d'Embellissement de Racine à installer des lumières DEL au parc Patenaude ;*
 - 9.11 *Résolution autorisant la formation « Gestion et octroi des contrats : les effets du projet de loi 76 », à Sherbrooke le 16 juin 2010 au coût de 215 \$ plus taxes ;*
 - 9.12 *Résolution pour une demande de dérogation mineure au 142, rue de la Rivière ;*
 - 9.13 *Résolution d'autorisation de dépenses pour réparer le fossé au 293 Rang 1;*
 - 9.14 *Résolution de mandat pour le dossier d'achat du garage au 158, Route 222;*
 - 9.15 *Résolution pour la participation du conseil municipal au congrès FQM les 30 septembre, 1^{er} et 2 octobre 2010 ;*
 - 9.16 *Résolution d'autorisation de dépenses pour l'achat d'instrument mesurant la distance de la rive pour la pose de bouées au lac Brompton (179.99\$ plus taxes), chaînes et câbles de nylon (140\$ plus taxes) ;*
 - 9.17 *Résolution concernant la demande d'extension du permis de gazebo 2009 pour le 262 , route 222, sans frais ;*
 - 9.18 *Résolution d'acceptation de l'offre de service temporaire pour l'application des règlements d'urbanisme et ceux relatif à l'environnement ;*
 - 9.19 *Résolution mandatant M. Jean-Pierre Perreault pour la vérification des bâtiments municipaux au niveau de la sécurité civile, offre de service à 50\$;*
 - 9.20 *Résolution d'autorisation de dépense d'une enveloppe budgétaire de 63000 \$ pour le*

